

## Quézac (48) : « Ne pas lâcher le morceau »

Article paru dans *L'Anticapitaliste* - 333  
(21/04/2016).



**Entretien.** *Pascal Frazzoni* est secrétaire CGT à l'usine d'eau minérale gazeuse de Quézac en Lozère.

### Où en est la situation ? Que veut Nestlé ?

Depuis janvier 2015, Nestlé veut vendre l'usine. Leur première tentative l'été dernier avait échoué. Il y a une deuxième tentative cette année, et un contrat d'exclusivité a été signé entre Nestlé Waters et M. Lacaze, le patron de l'Eau du Mont-Roucou. Il faut savoir que l'usine est rentable et que, pour le site, le groupe a touché au titre du CICE 93 000 euros en 2015 et 130 000 en 2016. Le comité d'entreprise a mandaté un cabinet d'experts-comptables pour analyser son business plan à 3 ans et celui-ci n'est pas acceptable.

### Quel est le problème avec l'offre du repreneur ?

Le rapport sera officiellement remis le 22 avril au cours d'un CE extraordinaire. On a analysé le plan de reprise sur 3 volets : industriel, marketing/commercial et social. Au niveau industriel, Lacaze veut investir 300 000 euros pour passer de 19 000 bouteilles par heure à 27 000. Mais pour passer à cette cadence, il faudrait investir 3 millions.

Au niveau marketing et commercial, il maintient les pubs télé, les 40 % du volume en promotion (notamment dans les supermarchés). Mais on passe des 170 commerciaux du groupe Nestlé Waters à seulement 15 de l'Eau du Mont Roucou. Il y a donc une crainte sur les commandes.

Enfin, le pire est sur le volet social, on passerait de 53 CDI à 30. En fonction des accords mobilité, certains pourraient aller dans d'autres usines Nestlé, notamment chez Perrier, à Vergèze, à deux heures de route... Il y aurait aussi des départs en préretraite. Les 10 intérimaires ne seraient pas non plus gardés.

Le repreneur veut aussi liquider tous nos acquis sociaux, notamment en baissant nos salaires de 1 000 euros par salarié et ça pour nous, c'est inacceptable. Même si Nestlé serait prêt à nous faire un chèque pour compenser pendant X mois le manque à gagner.

**Quel est l'état d'esprit des salariéEs du site depuis le début des négociations ?**

Ils nous disent de ne pas lâcher le morceau. Chez nous, la CGT fait 74 % et a les trois élus au comité d'entreprise. Tant qu'on ne signe pas, la vente ne se fait pas, et donc la casse sociale n'a pas lieu.

***Propos recueillis par un correspondant***

**Correspondant**, le 27 avril 2016